

NORME
INTERNATIONALE

ISO
10320

Première édition
1991-09-01

Géotextiles — Identification sur site

Geotextiles — Identification on site

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10320:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5f2dfaae-227c-4b64-8f18-f1027c2d4c38/iso-10320-1991>



Numéro de référence
ISO 10320:1991(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 10320 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, sous-comité SC 21, *Géotextiles*.

[ISO 10320:1991](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5f2dfaae-227c-4b64-8f18-f1027c2d4c38/iso-10320-1991)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5f2dfaae-227c-4b64-8f18-f1027c2d4c38/iso-10320-1991>

© ISO 1991

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Géotextiles — Identification sur site

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les informations devant accompagner les géotextiles pour permettre à l'utilisateur sur le site d'identifier la marchandise comme étant identique à celle commandée.

Les informations prescrites ne peuvent pas être utilisées pour estimer la conformité du produit aux exigences techniques.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 9864:1990, *Géotextiles — Détermination de la masse surfacique*.

ISO 10318:1990, *Géotextiles — Vocabulaire*.

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 fournisseur: Personne ou organisme auprès duquel sont achetés ou obtenus les géotextiles.

NOTE 1 Un fournisseur qui n'est pas le fabricant est supposé garantir qu'il assume entièrement les responsabilités du fabricant.

3.2 nom du produit: Nom donné à un produit particulier ou à une gamme de produits complète.

NOTE 2 Ceci est parfois appelé «appellation commerciale».

3.3 référence commerciale: Numéro ou code descriptif attribué à un seul matériau fabriqué selon une spécification particulière (avec des tolérances).

3.4 identification de l'unité commercialisée: Information, par exemple un numéro ou un code généralement attribué à chaque unité (tel un rouleau) pendant ou après la fabrication, qui permet au fabricant de retrouver à une date ultérieure les détails de fabrication, y compris le lieu et la date de fabrication.

4 Identification

Les géotextiles doivent être fournis avec les informations suivantes figurant sur chaque élément de l'unité commercialisée:

- a) fournisseur;
- b) nom du produit;
- c) référence commerciale;
- d) classification du produit à l'aide des termes définis dans l'ISO 10318;
- e) type de polymère (du composant majeur);
- f) masse surfacique, en grammes par mètre carré, déterminée conformément à l'ISO 9864;
- g) identification de l'unité commercialisée;
- h) dimensions de l'unité commercialisée (du matériau et non d'une partie):
 - pour les marchandises en rouleaux:

longueur (en mètres) × largeur (en mètres),

— pour les autres marchandises:

nombre de feuilles × longueur (en mètres)
× largeur (en mètres);

i) masse brute nominale, en kilogrammes, de l'unité commercialisée.

Lorsqu'une identification n'est pas attribuée à chaque élément de l'unité commercialisée, le document d'identification doit contenir un numéro ou un code attribué à tous les éléments de l'unité commercialisée, provenant d'une fabrication continue suivant une spécification définie, afin de pouvoir retracer tous les détails de fabrication.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10320:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5f2dfaae-227c-4b64-8f18-f1027c2d4c38/iso-10320-1991>

CDU 677.07:66.067.33.001.3

Descripteurs: textile, géotextile, désignation, marquage.

Prix basé sur 2 pages
